

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **31**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers
absents : **0**

OBJET :
**Mise en place des
commissions
municipales**

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 9 avril 2026 s'est réuni en salle du Conseil à la Mairie de
THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Maire ;
Bernard DUNIAT, Anne LE BRAS, Louis-Emmanuel BODINAT, Claire
LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI, Palmyre
SANNAJUST, Christophe CAPRON, Martine BERMUDEZ, Duran YILMAZ,
Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE, Roger
MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia MUSLER,
Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE, Cécile MINCHIN,
Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle LAVEST, Gérard
BLOC, Hanife OZKAN, Eddy DUPORT, Sandrine DUCOS, Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Cristelle DALBOS à Delphine BOUYASSE,
Lawrence JULLIEN DE POMMEROL à Anne LE BRAS,

Secrétaire de séance :

Louis-Emmanuel BODINAT

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22 ;
- **Considérant** que le Conseil Municipal est libre de créer les commissions qu'il estime nécessaires ;
- **Considérant** l'obligation d'une représentation pluraliste au sein des commissions ;
- **Considérant** la corrélation entre les délégations des adjoints et les thèmes des commissions qui peut exister, l'adjoint en charge de la délégation sera désigné comme animateur de la commission ;
- **Considérant** que l'animateur de la commission sera secondé par des adjoints référents ;

Il est proposé la liste des commissions telle que définies ci-dessous :

Commission A	Cadre de vie – Développement durable – Propreté – Espaces verts – Équipements – Travaux – Voirie – Circulation - Stationnement	A	Henri-Louis FAYET
		AR	Jean-François AUROY Karine LEGRAND
Commission B	Action sociale – Solidarité – Vie associative – Sports – Accessibilité et numérique	A	Martine BERMUDEZ
		AR	Lawrence JULLIEN DE POMMEROL Siome SEKHARI
Commission C	Urbanisme – Habitat – Logement – Développement économique – Commerce – Sécurité – Démocratie de proximité	A	Christophe CAPRON
		AR	Bernard DUNIAT Anne LE BRAS
Commission D	Culture – Tourisme – Actions humanitaires, européennes, internationales et mémorielle - Communication	A	Mehmet Ali YILMAZ
		AR	Louis-Emmanuel BODINAT Jean-François AUROY
Commission E	Petite enfance – Vie scolaire – Éducation – Jeunesse – Prévention - Santé	A	Serap ALP
		AR	Claire LOPEZ Anne LE BRAS
Commission F	Finances	A	Roger MORAND
		AR	Bernard DUNIAT Francis ROUX

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Constitue** les 6 commissions telles que définies ci-dessus ;
- **Désigne** l' élu en charge de l'animation et des rapports de la commission comme indiqué ci-dessus ;
- **Précise** que chaque conseiller municipal peut participer à l'ensemble des commissions municipales ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Louis-Emmanuel BODINAT

Le Maire,



Francis ROUX